

UFR	PHILLIA
MENTION	Français Langue Etrangère
Capacité d'accueil de la mention de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.u-paris10.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Français Langue Etrangère
Intitulé parcours-type (PT) :	PGCE (<i>Post Graduate Certificate in Education</i>)
Modalités de recrutement	Le recrutement repose uniquement sur l'examen des dossiers : Recrutement sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : M1 FLE, parcours PGCE Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	Précision : Du fait de la dimension internationale de la formation, l'entrée en M2 dans le parcours PGCE est soumise à des épreuves de sélection qui se déroulent lors du deuxième semestre du Master 1, organisées par des représentants de trois universités britanniques partenaires : Institute of Education (Londres), University of Birmingham et University of Portsmouth
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master